## ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2015

DROIT HUMAIN À L'EAU POTABLE - (N° 2715)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CD44

présenté par M. Lesage, rapporteur

## **ARTICLE 7**

À l'alinéa 5, substituer au mot :
« contient »,
le mot :
« comprend ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.